

Métiers d'art : CAP Sculpteur-ornemaniste

Mis à jour le 1 décembre 2022

Conditions d'entrée et prérequis

- Réalisme de la démarche de formation ou de reconversion
- Validation du projet professionnel
- Formation primo-bois de préférence

Public visé

Demandeurs d'emploi Salariés en reconversion Salariés en perfectionnement

Rythme

Temps plein

Durée en centre

980 heures

Durée en entreprise

420 heures

Validation

CAP Arts du bois, option Sculpteur-ornemaniste (niveau 3)

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

- Modalités d'évaluation : épreuves ponctuelles
- Attestation de compétences

Entrée et sortie permanente

Non

Objectifs professionnels

- Connaître les gestes techniques de la sculpture ornementation sur bois mais aussi les techniques du modelage et du moulage – Acquisition du geste parfait
- Approfondir ces connaissances en arts appliqués et en étude des styles

Contenu

- Techniques de moulage (plâtre, coulée, relevés d'empreintes, moule à creux perdu...)
- Dessin : étude préparatoire de l'ouvrage à réaliser, ombres conventionnelles
- Modelage
- Sculpture : techniques des bas et hauts reliefs, de la ronde bosse... Façonnage des matériaux bois et d'autres matériaux (matériaux composites)
- Techniques d'affûtage
- Technologie
- Etude des styles et dessin d'art
- Prévention Santé Environnement (pour les stagiaires souhaitant valider le diplôme de CAP Arts du bois, option Sculpteur-ornemaniste)
- Design : initiation autour de la démarche de design
- Séminaires (obligatoires pour les stagiaires bénéficiant du financement régional, facultatif pour les autres)

Modalités pédagogiques

Formation basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes de formation en centre complétée par des périodes de formation en entreprises dont les objectifs ont été définis en début de formation.
Cours, travaux dirigés, travaux pratiques, Suivi individualisé

Profil des intervenants

Equipe pluridisciplinaire expérimentée, personnel de l'éducation nationale connaissant parfaitement les objectifs du diplôme proposé.

Délais et modalités d'accès

- Projet professionnel validé – Dossier de candidature (à retourner jusqu'au 2 juin 2023 au GRETA-CFA Lorraine Sud) et entretien (demandeurs d'emploi pouvant bénéficier du dispositif Métiers d'art)
- Positionnement réalisé pour individualiser le parcours en fonction du profil du demandeur

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

Métiers d'art : CAP Sculpteur-ornemaniste

- GIP Formation Tout au Long de la Vie
- 28 rue de Saurupt - BP 3035
54012 NANCY CEDEX
- ce.gip@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 55 06 58
- SIRET : 18542213600019